



**Amis des Chemins de Ronde  
d'Ille et Vilaine et de la Côte d'Émeraude  
42, rue de la Roche Pelée  
35800 SAINT-LUNAIRE**

Saint Lunaire le 2 novembre 2023

Objet : Servitude de passage Rothéneuf

Monsieur le Maire de Saint Malo

Monsieur le Sous-Préfet – Saint Malo

Par la presse en date du 16 août 2023 (voir article ci-dessous), les Amis des Chemins de Ronde ont appris que la préfecture envisageait de soumettre à enquête publique d'ici la fin de l'année 2023 un nouveau tracé de la Servitude de passage – SPPL- dans le secteur de Rothéneuf–Rochers sculptés-Notre Dame des Flots.

Souhaitant un échange avec les services de la sous-préfecture concernés avant l'engagement des procédures réglementaires, nous avons envoyé un courriel à la direction mer et littoral le 21 octobre 2023 pour connaître le pré-projet. Sans réponse à ce jour.

Les ACR souhaitent tout d'abord faire part de leur accord pour la révision de la SPPL dans le secteur de Rothéneuf. Cela correspond à une demande formulée par eux depuis 2015. Le tracé ne devrait pas poser de problème sur une large partie du tronçon compte tenu des négociations abouties avec les riverains des parcelles concernées. Le sentier actuellement réalisé au droit des parcelles de la famille Loisel convient aux ACR en l'état.

En revanche, le tracé de contournement du Bénétin, réalisé sous le mandat de Monsieur Renoult, ne nous convient pas et ne respecte pas la loi relative à la servitude de passage sur la bande des 3 mètres. Peut-être que la DML a trouvé une solution mais nous n'en avons pas connaissance. C'est pourquoi, avant que l'arrêté préfectoral ne soit soumis à enquête publique, les ACR souhaitent qu'une réflexion soit engagée et **font une proposition.**



**Amis des Chemins de Ronde  
d'Ille et Vilaine et de la Côte d'Émeraude  
42, rue de la Roche Pelée  
35800 SAINT-LUNAIRE**

Nous constatons qu'une verrière urbaine, verrière de vente d'objets souvenirs, enlaidit le paysage et est très peu fréquentée.



Nous suggérons que la ville de Saint Malo acquiert ce bâtiment situé sur la parcelle 736 pour le détruire. Ensuite une ouverture serait opérée pour rejoindre la parcelle 238 à travers la parcelle 735 appartenant à la SCI de Mr Beaumanoir. Le propriétaire des rochers sculptés y perdrait un espace de vente mais y gagnerait un passage de promeneurs plus nombreux susceptibles de visiter leur site payant. Le paysage serait nettement amélioré. Le Bénéтин ne serait pas gêné par cette opération puisque les piétons passeraient en contrebas de la terrasse du restaurant sur la bande des 3 mètres actuellement empierrée et que l'extrémité de la parcelle 735 est éloignée de la résidence hôtelière.

Pour éviter que le projet ne valide la solution de contournement du restaurant, nous sollicitons une rencontre avec Monsieur le Maire de Saint Malo, Monsieur le Sous-Préfet et les ACR pour exposer nos propositions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons Monsieur le Maire, Monsieur le Sous-Préfet l'expression de nos salutations respectueuses.

Gérard Prodhomme, vice-président des ACR, chargé du dossier tél 06 40 23 77 84

Patric Bauché, président des ACR



**Amis des Chemins de Ronde  
d'Ille et Vilaine et de la Côte d'Émeraude  
42, rue de la Roche Pelée  
35800 SAINT-LUNAIRE**

## Une enquête publique autour du Bénéтин à la rentrée

Depuis dix ans, les Amis des chemins de ronde (ACR35) demandent à ce que le tracé de la servitude de passage des piétons soit revu dans le secteur du restaurant Le Bénéтин, à Rothéneuf.

Depuis plusieurs dizaines d'années, le secteur de Rothéneuf est le point noir à Saint-Malo pour les randonneurs qui longent le littoral. L'itinéraire est magnifique, mais discontinu à plusieurs endroits. Il l'est aussi pour les Amis des chemins de ronde, qui se battent pour que l'accès au littoral soit accessible à tous. « y compris au Bénéтин ».

« La servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL), créée par la loi du 31 décembre 1976, est constituée d'une bande de trois mètres de largeur », rappelle Gérard Prodhomme, vice-président de l'association. Et ce, même en présence de propriétés privées. « La plupart des propriétaires se montrent désormais ouverts à la discussion, avec des exceptions. »

### Un tracé demandé depuis dix ans

C'est le cas entre la pointe du Christ et Notre-Dame-des-Flots, avec au milieu le Bénéтин, propriété du chef d'entreprise Roland Beaumanoir, les rochers sculptés et le terrain d'un propriétaire privé. Un véritable serpent de mer.

« Le compromis du contournement de la propriété ne répond pas à la loi de 1976, indique Gérard Prodhomme. Depuis dix ans déjà, les Amis des chemins de ronde demandent à l'État de proposer un nouveau tracé de la servitude dans ce secteur, sans succès pour l'instant. »

### « On avance progressivement »

Mais le nouveau sous-préfet, Philippe Brugnot, a décidé d'engager une procédure à la rentrée de septembre, sur cette fameuse servitude de passage. « Tout va être remis à plat. Cette enquête publique vient en prolongement de celle menée à l'anse du Lupin, après Rothéneuf, et terminée en décembre 2022 », déclare le sous-préfet.



Près des rochers sculptés de Rothéneuf, le sentier s'arrête avant Le Bénéтин. Les promeneurs doivent quitter le littoral, contourner le restaurant pour reprendre le chemin plus loin.

Photo: DoroFlores

« On avance progressivement », poursuit Amaud Le Mentec, à la tête de l'antenne malouine de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Il faudra contacter les propriétaires, expliquer la démarche, parvenir à des accords amiables dans la mesure du possible, mener l'enquête publique et attendre que le délai de contentieux soit passé pour réaliser les travaux. « Cela demande du temps. »

« Même si on se réjouit de cette nouvelle, les délais pour la révision d'un tracé soumis à une loi sont trop longs, constate Gérard Prodhomme. Les contraintes administratives, les négociations avec les propriétaires, les enquêtes publiques, les recours juridiques alourdissent les procédures. »

Les Amis des chemins de ronde rappellent que le combat juridique, face à des propriétaires privés, à Saint-Briac, a été gagné après quarante ans de procédures. « L'ouverture du sentier à Quelmer a demandé cinq années de tractations. Comme celui entre la plage des Fours-à-chaux et les Corbières. »

### « Le meilleur des quatre départements bretons »

D'autres demandes sont également en cours. Dans la commune de Saint-Suliac, un nouveau tracé de la SPPL est à l'étude sur le secteur du Puits du moulin Boschet. « Les ACR ont déposé un dossier en 2022 », déclare le vice-président, qui souligne toutefois le très bon score du département. « Sur le littoral bretonien et en bordure

de Rance, 95 % du sentier est ouvert au public. » Un dossier est également en cours entre Rothéneuf et l'île Besnard. L'enquête publique est terminée depuis décembre. Un premier aménagement a commencé.

« C'est le meilleur des quatre départements bretons. » Gérard Prodhomme l'explique par la mobilisation du public, à travers cette association qui défend inlassablement les chemins côtiers, la faune et la flore : les services de l'État qui, dans ce département, ont la volonté de faire appliquer la loi, et ceux du département, réactifs dans l'entretien du chemin des douaniers.

Nadine PARIS.



**Amis des Chemins de Ronde  
d'Ille et Vilaine et de la Côte d'Émeraude  
42, rue de la Roche Pelée  
35800 SAINT-LUNAIRE**

**Mail du 21 octobre 2023 à la DML**

Bonjour monsieur Le Mentec

Dans un article de presse datant d'un mois, nous avons appris que Mr le Sous-Préfet envisageait de soumettre à enquête publique un nouveau tracé pour la SPPL dans le secteur de Rothéneuf, (Notre Dame des Flots, Rochers Sculptés, pointe du Christ).

Serait-il possible que nous soyons destinataires du projet (ou pré-projet) ?

C'est un secteur que nous suivons depuis plusieurs années qui mérite toute attention.

Par ailleurs les travaux autour de l'anse du Lupin sont à l'arrêt depuis juin. Peut-on espérer une ouverture avant la fin de l'année?

Merci pour votre réponse. Si c'est plus rapide pour vous, vous pouvez me téléphoner au 06 40 23 77 84.

Bien cordialement

Gérard Prodhomme, vice-président des ACR 35